

APPEL A PROJETS 2020
Horeca et Commerces alimentaires Zéro Déchet
Formulaire de candidature

Nom du projet :

À COMPLÉTER ET SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT
AVANT 23H59 LE 20/09/2020

Avant d'aller plus loin, vérifiez le respect des conditions d'éligibilité du porteur du projet et du projet (voir Règlement).

Conditions d'éligibilité du porteur de projet

1. Posséder un **numéro d'entreprise**. Point d'attention : Les porteurs de projet utilisant le numéro d'entreprise de coopératives d'activités (comme par exemple JobYourself) ne sont pas éligibles à l'appel à projets.
2. **Siège d'exploitation** en Région Bruxelles Capitale
3. Organisation (entreprise, asbl,...) ou indépendant **ayant une activité Horeca et/ou de vente de produits alimentaires** en contact direct avec les citoyens et consommateurs en Région de Bruxelles Capitale

Conditions d'éligibilité du projet

1. Projet réalisé en Région de Bruxelles Capitale
2. Projet non mis en œuvre avant la notification de la validation du projet par Bruxelles Environnement (c'est-à-dire après la validation et la signature par toutes les parties de la convention d'octroi de la subvention)
3. Activités économiques non financées par la Région ou autres pouvoirs subsidiaires (Double subventionnement interdit)
4. Projet introduit dans les délais et formes requises

PARTIE I : IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

1. Coordonnées du porteur de projet

Raison sociale (nom de la personne morale) / ou Identité (nom de la personne physique)					
Statut juridique (si personne morale)					
Description de l'activité de l'entreprise concise (max. 250 caractères)					
Lien url vers les statuts au Moniteur belge (personne morale) ou vers lien vos données de la Banque Carrefour des Entreprises (personne physique)					
N° d'entreprise				<i>Exemple : 0123456789</i>	
Type(s) d'activités commerciales	Horeca	Commerce alimentaire			
Assujetti à la TVA ?	Oui	Non			
Date de constitution (jj/mm/aaaa)					
Taille/typologie	Indépendant	TPE	PME	Grande entreprise	
Siège social					
Rue				N°	Bte
Code postal	Localité			Pays	
Siège d'exploitation (si différent du siège social)					
Rue				N°	Bte
Code postal	Localité			Pays	
Site Web					
Coordonnées bancaires du porteur de projet					
N° compte (IBAN)				BIC	

2. Coordonnées de la personne habilitée à engager juridiquement le porteur de projet

M	Mme	Nom		Prénom	
Fonction					
E-mail			Téléphone		

La correspondance se fera par e-mail.

3. Coordonnées de la personne de contact (si différent du point précédent)

M	Mme	Nom		Prénom	
Fonction					
E-mail			Téléphone		

La correspondance se fera par e-mail.

4. Groupements d'entreprises / d'organisations

Le porteur de projet est-il un groupement d'entreprises ou d'associations ?

Oui	Non
-----	-----

Si la réponse est oui, démontrez l'implication active des entreprises membres/partenaires du projet. Pour toute question relative au montage de projets impliquant plusieurs partenaires financiers, nous vous invitons à prendre contact avec le Facilitateur pour plus d'informations. Nous renvoyons également le porteur de projet vers le Règlement (Section 4 – Critères d'éligibilité ; Qui peut participer à l'appel à projets) pour plus d'informations sur le portage financier de tels projets.

5. Aides précédentes

Avez-vous déjà bénéficié précédemment d'une aide financière de Bruxelles Environnement ou d'une autre administration pour le projet introduit ?

Oui

Non

Si oui, décrivez le cadre, le montant et l'année :

PARTIE II : DESCRIPTION DU PROJET

1. Synthèse du projet

Décrivez votre projet de manière percutante. Ce pitch doit permettre au jury de comprendre rapidement le projet. Il servira également pour toute communication ultérieure que Bruxelles Environnement réalisera concernant votre projet.

2. Durée du projet

A noter : Le projet devra démarrer au plus tôt à la notification de la validation de la subvention (c'est-à-dire après la validation et la signature par toutes les parties de la convention d'octroi de la subvention).

Les projets peuvent avoir une durée minimale de 2 mois et une durée maximale de 12 mois. Les dépenses éligibles sont celles qui seront engagées durant cette période uniquement. Le planning sera détaillé plus loin dans le formulaire.

Quelle est la durée de votre projet (entre 2 et 12 mois) ?

3. Montant total de la subvention demandée

Indiquez ici le montant de la subvention demandée (entre 2.500€ et 15.000€) :

Pour améliorer la lecture du budget de votre projet, fournissez plus de détails sur les différents postes du budget prévisionnel (à remplir et ajouter également sous format Excel en annexe de ce formulaire).

Poste de budget	Détails par poste de budget
1. Loyers et charges locatives	
2. Frais de promotion et de publication	
3. Frais administratifs ou de fonctionnement	

4. Frais de véhicule et de déplacement	
5. Rétribution de tiers et sous-traitants	
6. Frais de personnel	
<p>7. Amortissement et investissements</p> <p>Les investissements sont pris en charge à 100 % dans le cadre de cet appel à projets, mais pour un montant global limité à 50% du subside demandé.</p>	

4. Adéquation du projet aux principes du zéro déchet

1. Où en êtes-vous actuellement dans votre démarche zéro déchet ? Quelles actions ont déjà été mises en place dans votre organisation par le passé ? Quelle.s nouvelle.s pratique.s zéro déchet allez-vous mettre en œuvre dans le cadre de ce projet-ci ?

2. *Expliquez en quoi votre projet présente un caractère innovant et/ou impactant par rapport à ce qui existe sur le marché bruxellois (à travers un nouveau produit/service/processus de production ou de vente). Le caractère innovant peut être lié au public touché, à la solution technique apportée ou encore à l'organisation de votre structure ou de votre activité. Enfin, un projet peut être innovant par son caractère « modèle », son aspect démonstratif, sa répliquabilité.*



5. Impacts du projet

Décrivez en quoi votre projet contribue à réduire les déchets au sein de votre établissement et chez le client (suite à ses achats en votre établissement). Proposez au moins les indicateurs ci-dessous à compléter avec d'autres pertinents pour votre projet. Fixez-vous des objectifs concrets en termes de réduction de déchets et/ou d'adoption par la clientèle par rapport à la situation actuelle ? Donnez des chiffres de déchets actuellement générés et de réductions espérées en kg, en quantités et en % de réduction d'emballages grâce à votre projet.

- *Indicateurs de réalisation : Qu'allez-vous mettre en place et comment mesurer l'avancement de cette mise en place ?*
 - *Investissements matériels réalisés (types de matériels/outils et nombre d'unités)*
 - *Supports de communication présentés aux clients et/ou au personnel (types et nombre de supports)*
 - *Formations du personnel à la pratique zéro déchet (types et nombre de formations)*
 - *Ressources humaines utilisées pour mettre en œuvre les nouvelles pratiques zéro déchet :*
 - *Temps d'explication de la pratique zéro déchet aux clients*
 - *Recherche de fournisseurs*
 - *Aménagement de l'espace / des infrastructures*
 - *Nettoyage et entretien du matériel zéro déchet*
- *Indicateurs d'impact : Comment allez-vous évaluer l'impact final de vos actions mises en œuvre en termes d'impact environnemental et de changement de comportement du personnel de l'établissement et des clients) ?*
 - *Nombre et % de votre clientèle sensibilisée à la pratique*
 - *Nombre et % de votre clientèle qui adopte la solution*
 - *Quantités de déchets d'emballage évité (en unité/mois, en kg/mois + en mentionnant les matériaux d'emballage et de conditionnement)*
 - *Nombre de produits vendus avec la solution zéro déchet*
 - *Evolution du chiffre d'affaires du produit vendu (par catégorie de produits)*

6. Mise en œuvre et faisabilité technique du projet

1. *Planning proposé : décrivez les différentes phases du projet et le calendrier (mois 1, mois 2,... sur une durée minimale de 2 mois et maximale de 12 mois)*

2. *Décrivez comment les actions de votre projet vont prendre place dans l'organisation de votre activité et dans vos interactions avec vos clients.*
 - a. *Spécifiez les moyens et les ressources dont vous disposez déjà pour réaliser votre projet zéro déchet (fonds propres, cofinancement, subsides, compétences, matériel, contacts, personnes ressources, etc.)*
 - b. *Décrivez les principaux changements organisationnels, logistiques, techniques, administratifs que vous prévoyez*

3. *De quelle manière allez-vous inciter votre personnel et vos clients à tester ces nouvelles pratiques et susciter leur adhésion ?*
 - a. *Comment allez-vous les accompagner dans la mise en place de ces nouvelles pratiques ?*
 - b. *Quels freins identifiez-vous, à priori, à la mise en place de nouvelles pratiques et comment comptez-vous les dépasser ?*
 - c. *Quelle stratégie/actions de communication allez-vous mettre en place pour assurer une bonne visibilité et adoption de votre projet ?*

4. *Décrivez vos ambitions quant à la pérennisation des actions de votre projet. Comment les actions zéro déchet seront maintenues au-delà de la période de subvention ?*

5. *Dans quels domaines souhaitez-vous être accompagnés gratuitement par le Facilitateur Commerces Zéro déchet (communication et marketing, recherche de fournisseurs,...) ?*

PARTIE III : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Annexes à joindre au formulaire

- Formulaire de budget du projet - annexe financière (conservé au format Excel)
- [Statuts de votre organisation publiés au Moniteur belge](#) à télécharger au format PDF. Pour les indépendants personne physique, le lien vers la Banque Carrefour des Entreprises doit être fourni dans la première partie de ce formulaire.
- Comptes et bilan du dernier exercice comptable disponible
- Si disponible, le dernier rapport d'activité
- Attestation d'identité bancaire. Si ce document n'est pas fourni à ce stade et que le projet est sélectionné, il devra impérativement être transmis dans les 15 jours suivant la validation du projet.
- Déclaration sur l'honneur PDF signée.

A noter : Les dossiers incomplets ne pourront pas être pris en considération.